Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
021-242100410-20250630-DM20250626_5-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/07/2025
Publication : 02/07/2025

Bilan des acquisitions et cessions effectuées par Dijon Métropole Année 2024

Article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales

Il est rappelé que le bilan annuel fait état des acquisitions et des cessions immobilières intervenues au cours de l'année 2024. Ce bilan comprend les acquisitions et cessions immobilières décidées par délibérations, par arrêté de préemption ou par exercice d'un droit de priorité au cours de l'année 2024. Il est précisé qu'aucune acquisition ou cession décidée par délibération des années précédentes dont le transfert de propriété est soumis à la réalisation de conditions suspensives, n'est intervenue en 2024.

Ce bilan sera annexé au compte administratif 2024.

Au cours de l'année 2024, la Métropole a acquis et cédé différents biens fonciers et immobiliers dans le cadre de la poursuite de ses actions en faveur du sport, d'une agriculture péri-urbaine, du développement économique, de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat, de l'aménagement urbain et de l'environnement.

Un nouvel équipement sportif d'intérêt métropolitain

Le Conseil métropolitain a décidé de reconnaître l'intérêt métropolitain du centre de formation sportif situé 700 rue Frédéric Lescure à Saint-Apollinaire au sein de l'Ecoparc Dijon Bourgogne, complétant ainsi la liste des équipements sportifs d'intérêt métropolitain fixée par délibération du 20 décembre 2018. L'acquisition de ce centre de formation au football, qui fait l'objet de baux locatifs au profit du Dijon Football Côte d'Or, permet un large recrutement des jeunes qui, à l'issue de leur formation, seront en mesure d'intégrer l'équipe professionnelle. L'acquisition de ce centre, d'une superficie de 57 306 m², contribue à sa pérennité et participe activement au maintien et à l'avenir du club de football professionnel « Dijon Football Côte d'Or ». Il est rappelé que la métropole aura la mise à disposition d'une partie des équipements en vue d'accueillir d'autres clubs de la métropole et des évènements métropolitains en vue de valoriser la pratique sportive notamment auprès de la jeunesse.

Promotion d'une agriculture péri-urbaine - Renaissance du vignoble métropolitain

Dans le prolongement de son choix de développer des activités viticole et agricole péri-urbaines qualitatives et pérennes, et en accord avec la Chambre départementale d'Agriculture de Côte d'Or, la Métropole a décidé de retirer du bail emphytéotique conclu le 03 décembre 2013 sur le Domaine de la Cras, une maison d'habitation, des biens d'exploitation (hangar, cuverie) et des parcelles de terre d'une superficie totale de l'ordre de 15 773 m², situés à Plombières-lès-Dijon, en vue de les céder à leurs exploitants. Ces cessions permettront de conforter leur installation et de maitriser les investissements nécessaires au développement de leurs activités.

La métropole a décidé dans le cadre d'une régularisation foncière, de céder à un riverain, des parcelles Rente de Giron à Dijon, intégrées dans le chemin d'accès de sa propriété bâtie en échange de parcelles plantées en vigne dédiées au Conservatoire Régional de Pinot et de Chardonnay à intégrer, et de procéder, par avenant, à la modification du périmètre du bail emphytéotique conclu avec la Chambre départementale d'Agriculture de Côte d'Or le 23 mai 2018.

Développement économique

> Activités économiques

Dans sa stratégie de renforcement de son potentiel d'attractivité, la Métropole a décidé de se doter d'un nouvel outil avec la création d'une Société d'économie mixte locale (SEML), dénommée « SEMPAT Dijon Métropole » ayant pour objet le portage immobilier à vocation économique pour élargir l'offre d'hébergement d'entreprises. Afin de constituer son portefeuille opérationnel, la Métropole a décidé l'apport en nature de droits et biens immobiliers, pour une valeur totale de 2 990 000 €, à savoir :
- un ensemble immobilier « Agronov 1 » à Bretenière, composé de bâtiments, locaux techniques et de serres,
- une parcelle de terrain à bâtir située rue Recteur Marcel Bouchard à Dijon et des droits d'usage de stationnement, lot n°3 du lotissement du parc Novarea, avec reprise préalable sur l'EPFL,
- des bureaux et divers locaux, lots de copropriété de l'ensemble immobilier situé 1 place François Rude-65 à 67 rue de la Liberté et 61 bis rue des Godrans à Dijon.

La Métropole est intervenue également dans le domaine économique en procédant à l'acquisition sur l'EPFL d'un terrain et d'une propriété bâtie située 12 et 18 rue Sully à Dijon en vue de la cession par promesse de vente du tènement 12 à 18 rue Sully à « OCEANIS promotion » pour la réalisation du projet d'implantation du Campus « Vatel Academy ». Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC « Parc d'activités Beauregard » à Ouges, elle a décidé de céder une emprise foncière d'une superficie d'environ 6 000 m² en nature de voire déclassée du domaine public au profit de la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD).

Elle a décidé par ailleurs, la cession d'un délaissé de voirie d'une superficie de 282 m² en vue de rationaliser l'espace public et faciliter le stationnement et les circulations internes de l'entreprise située à l'angle de la rue Aristide Briand et du boulevard Palissy à Chenôve.

> Aménagement

Dans le cadre d'une opération d'ensemble, la Métropole a délégué son droit de préemption à l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or pour l'acquisition d'un terrain non bâti à usage agricole, d'une superficie de 17 ha 02 a 50 ca, situé au lieu-dit « La Fontaine aux Porcs » à Chevigny-Saint-Sauveur et compris dans le site de projet n°10 du PLUi-HD « Extension Excellence 2000 ».

Programme Local de l'Habitat

Dans le cadre des objectifs du Programme Local de l'Habitat, la Métropole a décidé de solliciter l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or pour l'acquisition de propriétés bâties et de terrains à bâtir.

Elle a délégué l'exercice de son droit de préemption à l'EPFL pour l'acquisition de quatre ensembles immobiliers 3 rue Jean Poncelet, 31 rue Amiral Pierre, 6 boulevard Thiers et 15 rue Thurot à Dijon, pour des opérations de construction, d'acquisition-amélioration par les bailleurs sociaux représentant de l'ordre de 40 logements locatifs à loyer modéré. A la demande de la commune de Corcelles-lès-Monts, elle a décidé de lui déléguer son droit de préemption pour l'acquisition d'un bâtiment à usage commercial situé 1 Grande Rue, en vue d'une reconversion partielle en logements et de l'implantation d'une activité commerciale de proximité.

La Métropole a également délégué son droit de priorité à l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or pour l'acquisition de deux parcelles de terrain d'une superficie totale de 4 680 m² situées au lieu-dit « Au Devant de la Glaire » à Plombières-lès-Dijon, concerné par le site de projet n°2 du PLUi-HD destiné à la réalisation d'une offre nouvelle de l'ordre de 30 logements.

Aménagement urbain – Voirie

Dans le cadre des opérations d'aménagement urbain, la Métropole a décidé sur la commune de Dijon, l'acquisition de lots, partie de mur et jouissance d'un mur de clôture de la copropriété 3 avenue du Drapeau, concernée par le site de projet n°32 « Pointe Drapeau » relatif à une opération de construction structurante de l'angle avenue du Drapeau et rue Général Fauconnet.

Elle a délégué son droit de préemption urbain à l'EPFL pour l'acquisition de trois biens immobiliers sur les communes de Chenôve et Dijon en vue de poursuivre deux réserves foncières :
- à Chenôve, dans un secteur en mutation destiné à une recomposition et une requalification urbaines « Entrée Sud » suivant les orientations d'aménagement et de programmation 1 du PLUi-HD, acquisition d'un ensemble immobilier 6 rue Gay Lussac et d'un local professionnel issu de la copropriété sise 15-17 avenue Roland Carraz ;
- à Dijon, dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble de requalification urbaine et paysagère de l'entrée de ville, un terrain à bâtir d'une superficie de 1 042 m² situé 50 avenue du Mont Blanc.

En vue de la poursuite des actions en faveur des modalités douces, elle a décidé l'acquisition d'une propriété bâtie située 13 rue de Chenôve, grevée d'un emplacement réservé n°42 relatif à l'aménagement des abords de la voie. La Métropole a également décidé, à la suite de l'alignement défini dans le cadre d'un permis autorisant une opération de construction de 130 logements boulevards Maillard et Edme Nicolas Machureau à Dijon, de céder au promoteur, deux emprises de trottoir déclassées du domaine public, d'une superficie de 1 m² chacune, en échange de cinq emprises d'une superficie totale de 135 m², permettant une requalification fonctionnelle de l'espace public dans la perspective de l'aménagement d'une piste cyclable.

Dans le cadre des opérations de voirie, la Métropole a décidé l'acquisition de la rue de Trèves et d'une section de l'allée d'Octavie de l'écoquartier « Via Romana » à Dijon, sur Grand Dijon Habitat et l'impasse des Crêts du lotissement situé sur la commune de Neuilly-Crimolois, sur l'ASL « Le Clos Rameau ». Dans le cadre de la poursuite de la maîtrise foncière des biens grevés au PLUi-HD d'une servitude d'alignement nécessaire à l'élargissement de la voie, elle a sollicité l'intervention de l'EPFL pour l'acquisition de l'ensemble des lots de la copropriété horizontale sise 15 quai Gauthey à Dijon.

En vue de l'aménagement de la rue Pierre Brossolette et de la reconfiguration des abords du groupe scolaire Elsa Triolet, la Métropole a décidé l'acquisition d'emprises foncières sur la commune de Talant. Elle a également exercé son droit de priorité pour l'acquisition sur l'Etat de la voie de desserte interne de l'aéroport Dijon-Longvic, d'une superficie de 15 465 m², située sur la commune d'Ouges.

La Métropole a décidé la cession d'une emprise foncière d'un transformateur électrique désaffecté situé 48 rue Nicolas Bornier à Dijon au propriétaire riverain. Elle a également décidé la cession d'une emprise foncière d'une superficie d'environ 26 m², en nature de voirie déclassée du domaine public en vue de régulariser son incorporation dans la propriété riveraine située 9 impasse François Rude à Sennecey-lès-Dijon.

Environnement

La Métropole a délégué son droit de préemption à l'EPFL pour l'acquisition d'une propriété bâtie située 8 route d'Ahuy à Dijon, poursuivant la réalisation de l'emplacement réservé n°7 destiné à la valorisation paysagère du Suzon.

Il est précisé qu'en 2024, la Métropole n'a procédé à aucune acquisition ou cession immobilière en application de délibérations des années précédentes après réalisation des conditions suspensives.

A – ACQUISITIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cédant	Prix	Objet
Voirie AL n°198, 208, 209, 213, 215 et 217 d'une superficie totale de 3 419 m²	Commune de Dijon Rue de Trèves et section de l'allée d'Octavie	21/03/24	**Grand Dijon Habitat** 2bis rue Maréchal Leclerc BP 87027 21070 Dijon cedex	1 €	Voirie de l'écoquartier « Via Romana »
Terrain à bâtir et droit d'usage de 12 emplacements de stationnement aériens – Lot n°3 du lotissement « Espace régional de l'Innovation et de l'Entreprenariat (ERIE) BX n°532 d'une superficie de 1 900 m²	Commune de Dijon Parc d'activités NOVAREA Rue Recteur Marcel Bouchard	28/03/24	**EPFL des Collectivités de Côte d'Or** 40 avenue du Drapeau 21000 DIJON	750 000 €HT	Fin du portage foncier EPFL en vue de la cession de l'immeuble - apport en nature - à la Société d'Economie Mixte « SEMPAT Dijon Métropole »
Partie de mur et jouissance d'un mur de clôture Lots de copropriété n°17 et 22 AS n°58	Commune de Dijon 3 avenue du Drapeau	20/06/24	**Mme Christiane Fornerot** 122 rue Saint Jean 21850 Saint-Apollinaire	1 000 €	Propriété concernée par le site de projet n°32 « Pointe Drapeau » relatif à une opération de construction structurante de l'angle avenue du Drapeau et rue Général Fauconnet
Maison DL n°67 d'une superficie de 245 m²	Commune de Dijon 13 rue de Chenôve	12/09/24	**Succession de Mme Pierrisnard** 13 rue de Chenôve 21000 Dijon	270 000 €	Bien grevé d'un emplacement réservé n°42 relatif à l'aménagement des abords de la voie en faveur des mobilités douces sur l'axe sud de la métropole
Emprises foncières BA n°145p et 316p d'une superficie totale d'environ 200 m²	Commune de Talant Rue Pierre Brossolette	12/09/24	**Commune de Talant**	1 €	Requalification et aménagement de la rue Pierre Brossolette et reconfiguration des limites du groupe scolaire Elsa Triolet
Ensemble immobilier à usage sportif comprenant un centre de formation et d'hébergement, bâtiment annexe, tribunes, terrains de football, parkings ZM n°253p d'une superficie de 57 306 m²	Commune de Saint-Apollinaire 700 rue Frédéric Lescure et rue Jean Louis Auguste Petitjean	26/09/24	**Sci « CP 26 »** 15 boulevard Jean Moulin 21800 Chevigny-Saint-Sauveur	11 900 000 €HT	Reconnaissance de l'intérêt métropolitain de l'équipement sportif qui assure une offre de formation optimale des jeunes
Terrain après déconstruction d'une maison BX n°190 d'une superficie de 441 m² et une propriété bâtie BX n°82 d'une superficie de 840 m²	Commune de Dijon 12 rue Sully 18 rue Sully	21/11/24	**EPFL des Collectivités de Côte d'Or** 40 avenue du Drapeau 21000 DIJON	437 048 € 418 609 €	Fin du portage foncier EPFL en vue de la cession du tènement 12 à 18 rue Sully par la métropole à « OCEANIS promotion » dans le cadre du projet d'implantation du Campus « Vatel Academy »
Ensemble immobilier composé de quatre logements, d'une maison et bûchers (totalité des lots de copropriété) DK n°104 d'une superficie de 453 m²	Commune de Dijon 15 quai Gauthey	21/11/24	**M. Jean-Claude Bornier** 14 rue Marie Berthaud 21000 Dijon	206 000 €	Demande d'intervention de l'EPFL pour l'acquisition de cet immeuble grevé d'une servitude d'alignement pour l'élargissement de la voie
Voirie AE n°242, 407 et 418 d'une superficie totale de 1 453 m²	Commune de Neuilly-Crimolois Impasse des Crêts	21/11/24	**Association Syndicale Libre « Le Clos Rameau »**	1 €	Voirie du lotissement

B – PRÉEMPTIONS

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Bâtiment à usage d'entrepôt AR n°2 d'une superficie de 683 m²	Commune de Dijon 3 rue Jean Poncelet	08/01/2024 Délégation à l'EPFL	**Fédération du Secours Populaire Français du Département de la Côte d'Or** 15 rue de la Brot 21000 Dijon	361 000 €	Réalisation par Grand Dijon Habitat d'une opération de construction de l'ordre de 20 logements collectifs à loyer modéré
Propriété bâtie composée d'une maison avec appentis, garage, lavoir et atelier AP n°11 d'une superficie de 672 m²	Commune de Dijon 8 route d'Ahuy	30/01/2024 Délégation à l'EPFL	**Mme Elisabeth Verdoia** 100 rue de Gissey 21410 Sainte-Marie-Sur-Ouche **Mme Claude Verdoia** 23 rue du Touillet 21120 Chaignay **M. Jean-Luc Verdoia** 2 rue Jules Verne 21000 Dijon **M. Marc Verdoia** 84 rue de Montchapet 21000 Dijon	450 000 €	Emplacement réservé n°7 destiné à la valorisation paysagère du Suzon - Poursuite de la réserve foncière
Ensemble immobilier à usage commercial et professionnel AR n°14 d'une superficie de 5 461 m²	Commune de Chenôve 6 rue Gay Lussac	26/02/2024 Délégation à l'EPFL	**Sarl « Déco Invest »** 6 rue Gay Lussac 21300 Chenôve	420 000 €	OAP métropolitaine 1 «Entrée Sud » - Requalification urbaine - Réserve foncière
Bâtiment à usage d'atelier et terrain attenant CL n°125 d'une superficie de 1 131 m²	Commune de Dijon 31 rue Amiral Pierre	19/04/2024 Délégation à l'EPFL	**M. Michel Pouthze** 14 chemin du Plan 04200 Peipin	155 000 €	Réalisation par Grand Dijon Habitat d'une opération de construction de logements locatifs à loyer modéré (5 collectifs et 2 individuels)
Immeuble à usage d'habitation comprenant 5 logements BO n°162 d'une superficie de 115 m²	Commune de Dijon 6 boulevard Thiers	31/05/2024 Délégation à l'EPFL	**Sci « Safran »** 8 place Bossuet 21000 Dijon	680 000 €	Réalisation par Orvitis d'une opération d'habitat locatif aidé en acquisition-amélioration de 5 logements
Terrain non bâti à usage agricole ZE n°123 d'une superficie de 17ha 02a 50ca	Commune de Chevigny-Saint-Sauveur Lieu-dit « La Fontaine aux Porcs »	19/07/2024 Délégation à l'EPFL	**M. et Mme Romain Robin** 30 route de Mirepeisset 11120 Ginestas	3 915 750 € + 86 163,52 € indemnité d'éviction	Site de projet n°10 du PLUI-HD « Extension Excellence 2000 »
Local professionnel à usage d'archives, issu du lot 1 de la copropriété AL n°47 et 48 d'une superficie de 190 m² environ	Commune de Chenôve 15-17 avenue Roland Carraz et 7 rue Anatole France	29/07/2024 Délégation à l'EPFL	**SA à Conseil d'Administration « Lyonnaise de Banque » (CIC Lyonnaise de Banque)** 8 rue de la République 69001 Lyon 1er arrondissement	160 000 €	OAP métropolitaine 1 «Entrée Sud » - Requalification urbaine - Réserve foncière
Terrain à bâtir CI n°37 d'une superficie de 1 042 m²	Commune de Dijon 50 avenue du Mont- Blanc	29/07/2024 Délégation à l'EPFL	**Mme Françoise Magnin** 14 rue des Saverneys 21121 Fontaine-lès-Dijon	120 000 €	Opération d'aménagement d'ensemble de requalification urbaine et paysagère de l'entrée de ville - Poursuite de la maîtrise foncière
Bâtiment à usage commercial AL n°122 d'une superficie de 315 m²	Commune de Corcelles-les-Monts 1 Grande Rue	09/08/2024 Délégation à la commune de Corcelles-les-Monts	**M. Christophe Petit** 20 bis rue Champs Perrault 77690 Montigny-sur-Loing **Mme Agnès Petit** Ferme de Corbeton 21230 Saint-Prix-les-Arnay	225 000 € + 20 000 € TTC de commission à la charge de l'acquéreur	Assurer une activité commerciale de proximité et une reconversion partielle du bâtiment en logements
Immeuble à usage d'habitation comprenant 8 logements et 4 garages HI n°145 d'une superficie de 264 m²	Commune de Dijon 15 rue Thurot	02/12/2024 Délégation à l'EPFL	**SCI Patrimonium** 54C rue de la Préfecture 21000 Dijon et 12 les Hauts de la Vallée d'Or 97118 Saint-François	570 000 €	Réalisation par Grand Dijon Habitat d'une opération d'habitat locatif aidé en acquisition-amélioration de 8 logements

C – DROIT DE PRIORITE

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté	Cédant	Prix	Objet
Deux parcelles de terrain AM n°232 et 234 d'une superficie totale de 4 680 m²	Commune de Plombières-lès-Dijon Lieu-dit « Au Devant de la Glaire »	20/02/2024 Délégation à l'EPFL	**Etat – France Domaine**	215 000 €	Site de projet n°2 du PLUi-HD destiné à la réalisation d'une offre nouvelle de l'ordre de 30 logements
Deux parcelles de terrain en nature de voirie AD n°131 et 141 d'une superficie totale de 15 465 m²	Commune d'Ouges	13/12/2024	**Etat – France Domaine**	1 €	Voie de desserte interne de l'aéroport Dijon-Longvic et ancien poste d'accueil de la Base aérienne 102

D – CESSIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Acquéreur	Prix	Objet
Ensemble immobilier « Agronov 1 » Bâtiments A & B, extension, locaux divers (chaufferie, stockage, serres) Ensemble de bureaux, salles de réunion, locaux divers - Lots n°57, 105 et 106 Terrain à bâtir, droit d'usage de 12 emplacements de stationnement aériens- Lot n°3 du lotissement « Espace régional de l'Innovation et de l'Entreprenariat (ERIE) BX n°532 d'une superficie de 1 900 m²	Commune de Bretenière Lieu-dit «Les Coulots » Commune de Dijon 1 place François Rude, 65 à 67 rue de la Liberté, 61 bis à 67 rue des Godrans Parc d'activités NOVAREA Rue Recteur Marcel Bouchard	28/03/24	**Société d'Economie Mixte patrimoniale « SEMPAT Dijon Métropole** » 40 avenue du Drapeau 21000 Dijon	1 015 000 € 1 175 000 € 800 000 €HT	Apports en nature de la Métropole à la constitution de la SEM Patrimoniale « SEMPAT Dijon Métropole » destinée au portage immobilier à vocation économique pour élargir l'offre d'hébergement d'entreprises et renforcer l'attractivité du territoire métropolitain
Emprise foncière d'un transformateur électrique désaffecté BW n°316 d'une superficie de 10 m²	Commune de Dijon Rue Nicolas Bornier	28/03/24	**M. Jean Cilingir** 48 rue Nicolas Bornier 21000 Dijon	650 €	Optimisation du patrimoine
Exploitation viticole Maison, cuverie, partie d'un hangar et parcelles de terres AZ N°7, 8, 58, 76, 79 et 81 d'une superficie totale de 13 662 m²	Commune de Plombières-lès-Dijon La Cras	20/06/24	**M. Marc Soyard** Domaine de la Cras 21370 Plombières-lès-Dijon	530 000 €	Retrait du tènement du bail emphytéotique conclu avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et cession à l'exploitant en vue de conforter l'activité viticole ou agricole
Terrain bâti - Partie d'un hangar agricole AZ n°78 d'une superficie de 2 111 m²			**M. Romain Duthu** **Mme Andréa Debard** Ferme de la Motte Giron Route de Corcelles 21000 Dijon	9 600 €	
Délaissé de voirie d'une superficie de 282 m²	Commune de Chenôve Angle de la rue Aristide Briand et du boulevard Palissy	20/06/24	**Sarl « Etablissements Cescutti et Compagnie »** 12 rue Edmond Voisenet 21000 Dijon	7 896 €	Rationalisation de l'espace public - Faciliter le stationnement et les circulations internes de l'établissement
Emprise foncière déclassée du domaine public, d'une superficie d'environ 26 m²	Commune de Sennecey-les-Dijon 9 impasse François Rude	12/09/24	**M. et Mme Vaillant** 9 impasse François Rude 21800 Sennecey-les-Dijon	20 € le m²	Régularisation foncière d'une emprise incorporée à leur propriété
Emprise foncière en nature de voirie déclassée du domaine public d'une superficie d'environ 6 000 m²	Commune de Ouges ZAC « Parc d'activités Beauregard »	21/11/24	**Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise »** 40 avenue du Drapeau 21000 Dijon	1 €	Aménagement de la ZAC « Parc d'activités Beauregard »

E – ECHANGES

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cessionnaires	Prix	Objet
Trois emprises DZ n°47p d'une superficie totale d'environ 466 m² cédées en échange de deux emprises de terrain DZ n°48p d'une superficie totale d'environ 287 m²	Commune de Dijon Rente de Giron	21/03/24	**M. Jérôme Vossot** 11 rue Gustave Noblemaire 21000 Dijon	Sans soulte	Régularisation foncière d'emprises intégrées dans le chemin d'accès et la propriété bâtie du riverain en échange de parcelles plantées en vigne dédiées au Conservatoire Régional de Pinot et de Chardonnay à intégrer dans le bail emphytéotique conclu avec la Chambre d'Agriculture
Deux emprises en nature de trottoir déclassées du domaine public d'une superficie de 1 m² chacune cédées en échange de cinq emprises DP n°21p, 24p, 25p, 26p et 27p d'une superficie totale de 135 m²	Commune de Dijon Boulevards Maillard et Edme Nicolas Machureau	21/11/24	**Sci « Est » - Groupe Promogim** 22 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt	Sans soulte	Echange foncier dans le cadre de l'alignement défini à la suite d'un permis autorisant une opération de construction de 130 logements permettant une requalification fonctionnelle de l'espace public, dans la perspective de l'aménagement d'une piste cyclable